



Fiche 12 :

Synthèse des études sur les dimensions sociologique et anthropologique du phénomène : facteurs explicatifs, modes de vie et trajectoires de sortie¹

Résumé : *Les diverses causes de la perte du logement antérieur sont aujourd'hui connues. Les facteurs à risques sont la rupture des liens sociaux, les difficultés d'accès au logement, la perte d'emploi ou encore le passé familial difficile, les événements vécus pendant l'enfance comme le placement, ... Il est admis que c'est généralement une combinaison de ces facteurs qui conduit à l'exclusion liée au logement : cette dernière est un phénomène multidimensionnel. Mais la hiérarchisation de ces causes, ainsi que le poids des variables structurelles et individuelles dans les processus conduisant certaines personnes à se retrouver sans domicile restent débattus.*

Le mode de vie et les conditions de vie des sans-domicile sont analysés soit sous l'angle de la rupture, soit sous l'angle de la continuité avec le reste du monde social : sont abordés les thèmes de la situation des sans-domicile vis-à-vis de l'emploi et de leurs ressources, de leurs relations familiales et amicales, de leur sociabilité, de leur sexualité, de l'apprentissage de la survie, des modes de maintien de soi, des étapes du processus de désocialisation, et de la question de leur mobilité. Les analyses qui se concentrent sur un groupe particulier de personnes sans domicile, comme par exemple en étudiant les sans-domicile les plus désocialisés (les « clochards ») concluent souvent à une homogénéité du mode de vie de ces personnes, en rupture avec la vie sociale « intégrée ». En revanche, d'autres études mettent au jour un continuum de situations (selon les ressources financières et sociales ou encore selon les « étapes de la désocialisation »), insistant sur le fait que la rupture totale avec le monde du travail, la famille ou les institutions est plutôt l'exception que la règle au sein de la population sans domicile.

La connaissance des processus de sortie de la situation de sans-domicile est moins riche mais des études donnent des pistes de réflexion quant aux facteurs de réinsertion (emploi, mobilisation collective, assistance, projets d'avenir, ...) et à la nature de cette réinsertion. La « sortie » de la situation de sans-domicile est un processus temporel et discontinu, intégré au cours même de l'expérience de survie de la personne sans domicile. Elle met en jeu l'identité de la personne. C'est pourquoi certains chercheurs insistent sur le fait qu'elle est difficile et que l'insertion est toujours relative alors que pour d'autres, elle est même impossible.

L'enquête de l'Insee auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds², réalisée en 2001 (SD2001), a permis de définir les

¹ Voir aussi les trois revues de la littérature à ce sujet, mais un peu anciennes : Pichon P., « Premiers travaux sociologiques et ethnographiques français à propos des sans domicile fixe », in Firdion J-M., Marpsat M., *La rue et le foyer*, Ined/PUF, 2000. Cet article reprend « Un point sur les premiers travaux sociologiques français à propos des sans-domicile fixe », *Sociétés Contemporaines*, 30, 1998, pp. 95-109 ; Giuliani F., Vidal-Naquet P. A., « Les personnes sans domicile fixe. Modes de vie et trajectoires », *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, 2001-2002 ; Rossi P.H. et Shlay A.B., « Social Science Research and Contemporary Studies of Homelessness », *Annual Review of Sociology*, 18, 1992, pp. 129-160.

caractéristiques socio-démographiques des sans-domicile. Globalement, c'est une **population plutôt masculine et jeune** : les jeunes de 18-29 ans représentent un tiers des effectifs (contre un quart dans l'ensemble de la population) **avec quatre fois plus d'étrangers que dans l'ensemble de la population**. Parmi les 18-24 ans, il y a autant d'hommes que de femmes, mais la proportion de femmes diminue ensuite fortement. **Les personnes seules et sans enfant représentent 70 %** de la catégorie des sans-domicile aidés contre à peine 22 % des personnes occupant un logement ordinaire. Un quart des personnes sans domicile sont accompagnées d'au moins un enfant, et près des trois quarts disent entretenir des relations avec des membres de la famille ou des amis. **Près des trois quarts des sans-domicile aidés appartiennent aux classes populaires**, la moitié n'ont aucun diplôme. **Un tiers ont un travail** (souvent d'ouvrier ou d'employé sans qualification). Mais avec 40 % de chômeurs et 30 % d'inactifs, les sans-domicile aidés sont très nettement à l'écart du marché du travail³.

Comment devient-on sans-domicile ?

Une partie des études sur les sans-domicile a cherché à comprendre les processus conduisant certaines personnes à se retrouver sans logement. Cependant, les études longitudinales manquent et en particulier l'analyse des trajectoires de certaines catégories de population comme les jeunes et les femmes, qui étaient encore rares à la fin des années 1990. En revanche, le débat sur le rôle respectif des déterminants sociaux et individuels est aujourd'hui bien connu⁴, et les chercheurs qui tentent de dépasser ce clivage idéologique insistent sur la nécessité de rendre compte de la diversité des trajectoires familiales, résidentielles et professionnelles menant à la situation de sans-domicile, en les inscrivant dans un contexte historique, économique et social⁵ : « une analyse portant sur les données individuelles concernant les personnes sans domicile ne prend tout son sens que mise en regard d'une analyse structurelle des conditions de logement et d'emploi ainsi que de l'évolution des structures familiales »⁶. **L'exclusion liée au logement est un phénomène multidimensionnel**, dans ses causes et dans ses conséquences (en lien avec le logement, la santé, l'emploi, les réseaux sociaux,...).

² Sur le champ de l'enquête, voir « Fiche 1 : Les personnes sans domicile : comment les définir, les dénombrer, les décrire ? ».

³ *Économie et statistique*, 2006. Voir aussi les résultats de l'enquête Ined conduite à Paris en 1995 (Firdion J-M., Marpsat M., « Les personnes sans domicile à Paris : caractéristiques, trajectoires et modes de vie », in Firdion J-M., Marpsat M. (dir.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Ined/PUF, 2000, pp. 257-285), et les résultats de l'enquête OSC-FNARS (Enquête OSC-FNARS, *Personnes en détresse*, 2000-2001).

⁴ Bassuk E.L., Buckner J., Weinberg L., Browne A., Bassuk S., Dawson R., Perloff J., « Homelessness in female-headed families : Childhood and adult risk and protective factors », *American Journal of Public Health*, 87, pp. 241-248, 1997; Koegel P., Melamid E., Burnam A., « Childhood risk factors for homelessness among homeless adults », *American Journal of Public Health*, 12, 1995 ; Susser E., Moore R., Link B., « Risk factors for homelessness », *American Journal of Epidemiology*, 2, 1993, pp. 546-556.

⁵ Arbonville D., « Normalisation de l'habitat et accès au logement entre 1984 et 1992. Une étude du « parc social de fait », in Firdion J-M., Marpsat M. (dir.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Ined/PUF, 2000, pp. 31-62 ; Fack G., « Pourquoi les ménages à bas revenus paient-ils des loyers de plus en plus élevés ? L'incidence des aides au logement en France (1973-2002) », *Économie et statistique*, 381-382, 2005, pp. 17-40 ; O'Flaherty B., *Making Room: The Economics of Homelessness*, Cambridge, Harvard University Press, 1996.

⁶ Firdion J-M., Marpsat M., « Les personnes sans domicile à Paris : caractéristiques, trajectoires et modes de vie », in Firdion J.-M., Marpsat M. (dir.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Ined/PUF, 2000, pp. 257-285, p. 282.

Une évolution de la population sans-domicile ?

Comme le rappellent Frédérique Giuliani et Pierre A. Vidal-Naquet⁷, les travaux divergent quant à la nature des trajectoires conduisant à la situation de sans-domicile : sont-elles semblables ou diverses ? Par conséquent, les sans-domicile constituent-ils un groupe homogène socialement ou hétérogène ?

D'un côté, des études mettent en avant la « prédisposition sociale » des personnes issues de familles ouvrières et de familles économiquement pauvres. N'importe qui ne devient pas sans-domicile, et par conséquent, la population sans-domicile est assez homogène. S'inscrivent par exemple dans cette perspective Corinne Lanzarini, qui insiste sur l'origine « prolétarienne » ou du moins sur l'ancienne appartenance prolétaire au sens large des sans-domicile, ou encore Anne-Marie Waser qui remarque que les sans-domicile sont d'origine modeste et issus de familles nombreuses ayant éclaté⁸.

D'un autre côté, les recherches qui s'intéressent aux trajectoires plus atypiques insistent sur la coexistence de divers publics et en déduisent l'hétérogénéité de la population sans-domicile. « Derrière l'expression de SDF, se cache une réalité humaine kaléidoscopique »⁹. Ainsi par exemple, les jeunes en errance étudiés par François Chobeaux ne sont pas forcément d'origine populaire, mais plutôt de classes moyennes vivant dans la périphérie des grandes villes ou dans les villes moyennes.

Frédérique Giuliani et Pierre A. Vidal-Naquet concluent qu'« au regard de ces deux types d'études, on peut peut-être avancer qu'il n'y a pas de transformation radicale des profils sociaux des individus à la rue, mais que la crise aidant, vient se greffer au noyau dur initial tout un ensemble d'individus aux origines sociales assez diversifiées »¹⁰.

Facteurs individuels ou facteurs structurels ?

Les explications du phénomène d'exclusion liée au logement oscillent entre deux tendances.

Les approches « misérabilistes » mettent en avant des variables individuelles comme l'alcoolisme, la maladie mentale, la toxicomanie, la rupture familiale. Ce modèle individualiste de justification a deux tendances : un modèle de culpabilité individuelle qui fait porter la responsabilité sur la personne à la rue, et un modèle pathologique ou infantile qui lui nie au contraire toute responsabilité. Ainsi, Patrick Declerck choisit une approche clinique de la pathologie du clochard, s'intéresse aux déterminants médico-psychologiques et affirme que les pathologies individuelles de cette frange la plus désocialisée des sans-domicile étaient présentes bien avant l'arrivée dans la rue¹¹.

Les approches « déterministes » ou « populistes »¹² expliquent la trajectoire qui conduit à la rue par des variables structurelles telles que les conditions collectives d'emploi ou de logement, l'évolution des structures familiales,...

Les histoires justificatives avancées conjuguent généralement ces deux approches : certaines personnes sont plus vulnérables dans un contexte structurel difficile. Le terme utilisé

⁷ Giuliani F., Vidal-Naquet P. A., « Les personnes sans domicile fixe. Modes de vie et trajectoires », *Les travaux de l'ONPES 2001-2002*.

⁸ Waser A-M., « Sans feu ni lieu », in Bourdieu P. (dir), *La misère du monde*, Seuil, 1993.

⁹ Hatzfeld M., *Les Dézingués. Parcours de SDF*, Paris, Éditions Autrement, 2006.

¹⁰ Giuliani F., Vidal-Naquet P. A., *op. cit.*, p. 362.

¹¹ Declerck P., *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Plon, 2001.

¹² Le modèle déterministe est souvent qualifié de « populiste » pour reprendre les termes de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, dans *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard, 1989.

est alors celui de « souffrance sociale et psychique »¹³. Mais selon les moments l'un des deux systèmes de justification domine.

Une hiérarchisation des causes de la perte du logement antérieur

La comparaison des caractéristiques socio-démographiques et des trajectoires résidentielles, familiales et professionnelles de la population sans domicile et de la population en logement ordinaire ou de la population en logement précaire permet d'identifier des facteurs à risque : la rupture des liens sociaux, les difficultés d'accès au logement, la perte d'emploi ou encore le passé familial difficile, les événements vécus pendant l'enfance comme le placement, ... Les divergences portent sur la hiérarchisation des facteurs explicatifs.

Séparation, décohabitation, émigration, expulsion précèdent l'entrée dans la situation de sans-domicile. « Quand on les interroge sur les circonstances qui les ont amenés à quitter leur logement, les sans-domicile aidés invoquent le plus fréquemment : le départ du domicile conjugal (26 %), la fin de la vie commune avec les parents (21 %), l'arrivée sur le territoire national (19 %), la privation de logement pour raisons économiques (expulsion, impossibilité de payer le loyer) (16 %), ou matérielles (destruction, insalubrité, fin de bail) (3 %), les sorties d'institutions (foyer de travailleurs, hôpital, prison) (12 %) et enfin les déménagements motivés par des raisons économiques (recherche d'emploi, mobilité professionnelle) ou personnelles (mise en couple, agrandissement de la famille) (3 %). A chacune de ces circonstances est associé un profil particulier d'individus. Les expulsions, les sorties d'institutions ou l'immigration concernent un public masculin, la décohabitation plutôt des hommes assez jeunes, le départ du domicile conjugal plutôt des personnes d'âges intermédiaires, hommes ou femmes »¹⁴.

Toutefois, ces **déclarations invitent à la prudence lorsque l'on cherche à en déduire le poids des diverses causes du « basculement » vers la situation de sans-domicile.** En effet, deux phénomènes contribuent à biaiser cette classification. Premièrement, selon les circonstances, la durée de la situation de sans-domicile varie : « les personnes sorties d'institution ou parties du domicile parental sont privées de logement depuis plus longtemps que les personnes ayant quitté le domicile conjugal ou leur pays d'origine, les premières sont donc sur-représentées par rapport aux secondes »¹⁵. Deuxièmement, « les événements qualifiés de « ruptures » ne sont analysés que dans la mesure où ils touchent les sans-domicile alors que ces événements peuvent affecter le reste de la population »¹⁶. D'autre part, d'après Pascale Pichon, les événements déstabilisant d'une vie doivent aussi être mis en relation avec les événements quotidiens de la survie. La trajectoire conduisant à l'exclusion du logement est une accumulation « a-linéaire d'expériences, d'engagements et de désengagements au sein des réseaux de survie, comme autant de « prises identitaires » indispensables pour surmonter ce mode de vie et tenter de s'en dégager »¹⁷. C'est pourquoi, il faut interpréter les justifications apportées par les sans-domicile de la cause de la perte de leur logement antérieur, comme la construction *a posteriori* d'une trajectoire de désocialisation.

Plus généralement, « pour savoir quels événements (ou quelles ruptures) expliquent le mieux le fait d'être sans domicile, il est nécessaire de prendre en compte non seulement la

¹³ Pichon P., « Sortir de la rue : de l'expérience commune de la survie à la mobilisation de soi », in Ballet D. (dir.), *Les SDF. Visibles, proches, citoyens*, PUF, 2005, p. 90.

¹⁴ Brousse C., « Devenir sans-domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficulté d'accès au logement ? », *Economie et Statistique*, 391-392, 2006, pp. 35-64, p. 39.

¹⁵ Ibid., p. 42.

¹⁶ Brousse C., *op. cit.*, p. 42.

¹⁷ Pichon, 2000, *op. cit.*, p. 118.

fréquence d'apparition de ces événements dans la population générale et chez les sans-domicile, mais aussi les liens que ces événements entretiennent les uns avec les autres. Ainsi, la perte de l'emploi est un facteur de divorce, l'arrivée sur le territoire peut inaugurer une période de chômage ou l'inverse. Par ailleurs, les individus qui ont perdu dans leur enfance l'un de leurs parents sont aussi plus nombreux à avoir connu la pauvreté ou à avoir été placés dans un foyer de la DDASS »¹⁸.

« Dans l'univers académique, plusieurs traditions de recherche s'opposent s'agissant de la question des sans-domicile : certaines accordent une grande importance aux liens sociaux dans l'explication du phénomène, d'autres à la pauvreté, aux difficultés d'accès au logement ou aux logiques institutionnelles »¹⁹.

S'inscrivant dans la première de ces traditions, Serge Paugam et Mireille Cléménçon²⁰ proposent de parler de « ruptures » pour comprendre le « basculement » dans la situation de « détresse » que représente le fait de ne pas avoir de domicile : rupture du lien de filiation, rupture du lien d'intégration ou rupture du lien de citoyenneté. Ces ruptures constituent des expériences marquantes, mettent à l'épreuve l'équilibre psychologique des individus et leur cumul compromet leur intégration sociale. Selon eux, « la rupture du couple est à la fois la difficulté la plus souvent classée en premier dans le rang d'apparition et la difficulté la plus souvent considérée comme celle qui a fait basculer »²¹. Cette perspective ne s'intéresse pas seulement aux facteurs individuels dans la mesure où « si la détresse renvoie toujours à une souffrance individuelle, autant physiologique que psychologique, [...] elle a des causes sociales »²².

Une seconde tradition met l'accent sur les évolutions des variables macro-économiques. L'économiste américain O'Flaherty soutient par exemple la thèse selon laquelle le nombre de personnes sans domicile résulterait d'un déséquilibre entre la distribution des revenus et celle des logements et constituerait une variable d'ajustement de l'offre et la demande de logements²³. Cécile Brousse poursuit cette analyse lorsqu'elle soutient que la **situation de sans-domicile est largement liée à la faiblesse des ressources économiques**. En effet, « la faiblesse du revenu agit de deux manières. Soit elle est directement à l'origine de la perte du logement (expulsion, impossibilité de s'acquitter d'un loyer,...), soit elle rend très difficile l'accès à un nouveau logement lorsque l'on a quitté le sien pour une raison ou pour une autre (séparation, décohabitation, émigration, sortie d'institution comme une prison ou un foyer) »²⁴. C'est pourquoi selon son étude, **l'émigration est l'événement le plus associé à la condition de sans-domicile ainsi que la fragilité de la position sur le marché du travail**. Cependant, elle remarque que ces deux causes sont rarement commentées par les chercheurs, alors que « l'effet des ruptures familiales et leurs conséquences psychologiques sont largement développés »²⁵. Elle conclut : « en définitive, les caractéristiques des sans-domicile dépendent assez nettement de la nature des difficultés rencontrées sur le marché du logement : le fait de vivre seul limite l'accès à un logement du parc social, la faiblesse des revenus et le manque de documents administratifs (titre de séjour, bulletin de salaire) rendent

¹⁸ Brousse C., *op. cit.*, p. 42.

¹⁹ *Ibid.*, p. 35.

²⁰ Paugam S., Cléménçon M., « Détresse et ruptures sociales. Enquête auprès des populations s'adressant aux services d'accueil, d'hébergement et d'insertion », Ballet D. (dir.), *Les SDF : représentations, trajectoires et politiques publiques*, 2003, pp. 133-161.

²¹ *Ibid.*, p. 156.

²² *Ibid.*, p. 133.

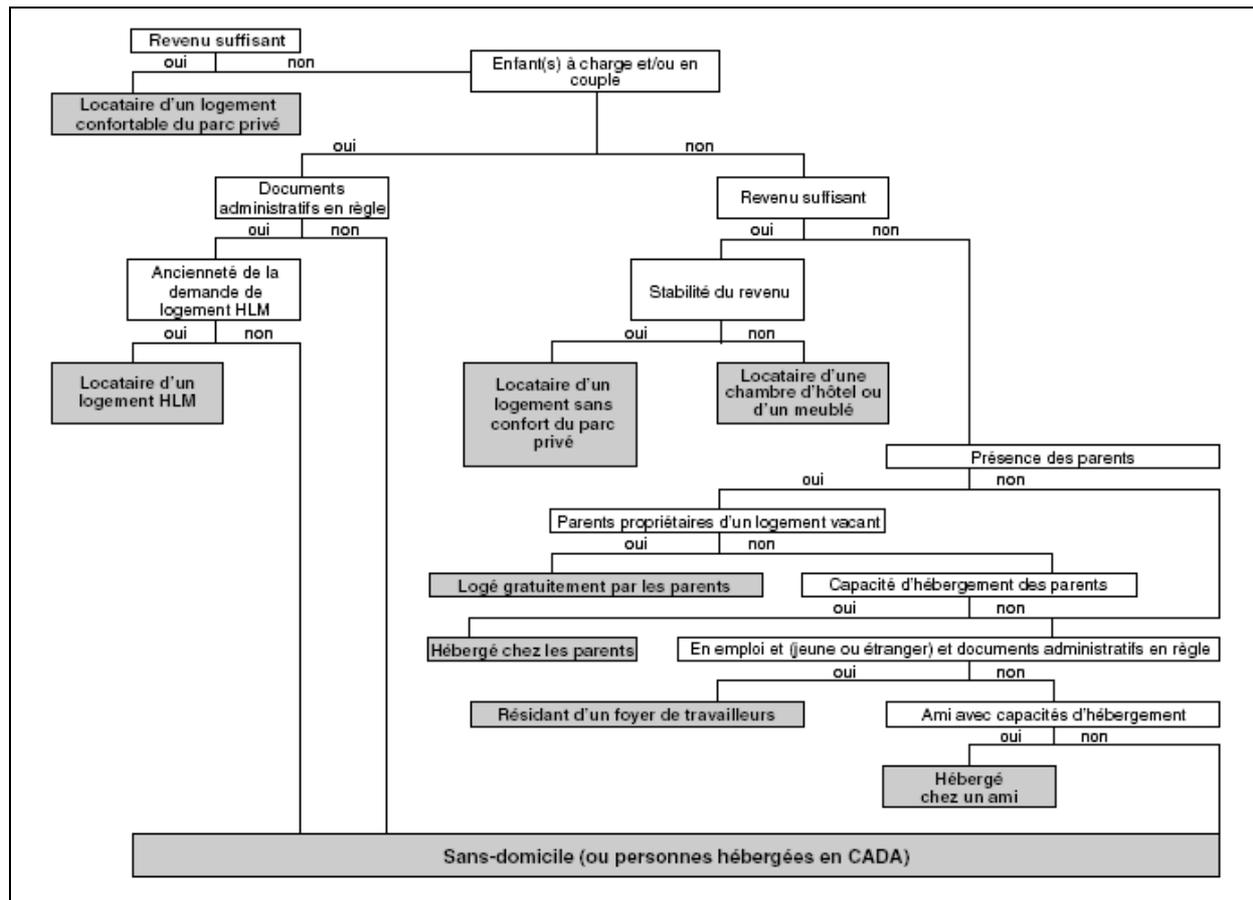
²³ O'Flaherty B., *Making Room: The Economics of Homelessness*, Cambridge, Harvard University Press, 1996.

²⁴ Brousse C., *op. cit.*, p. 43.

²⁵ *Ibid.*, p. 43.

difficile l'accès à toutes les formes d'habitation réglementées (foyers de travailleurs, logement locatif privé ou social). Enfin, les personnes privées de soutien familial n'ont pas d'autre issue que d'être sans-domicile quand toutes les alternatives institutionnelles font défaut et que le coût d'accès à un logement du secteur libre est trop onéreux. Dès lors, le profil des sans-domicile est moins le produit de leur histoire familiale, que des contraintes qui régulent l'accès aux diverses formes de logement (critères d'admission en logement social et en foyer, coût des logements du parc locatif privé). »²⁶ (schéma n°1).

Schéma n°1 : Critère de sélection pour entrer dans les différentes formes de logement



Source : Brousse C., « Devenir sans-domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficulté d'accès au logement ? », Economie et Statistique, 391-392, 2006, pp. 35-64.

Réflexion sur les politiques de prévention

L'analyse des déterminants individuels et structurels menant à la situation de sans-domicile permet de comprendre la proximité sociale des personnes sans domicile avec d'autres personnes en situation précaire, et de définir des « populations à risques », et invite par conséquent les décideurs publics à améliorer la prévention à l'égard de ces populations.

²⁶ Ibid., p. 53.

Par ailleurs, Danièle Ballet souligne que la question des effets de la prévention des risques pour les populations vulnérables ainsi identifiées constitue un véritable chantier pour la recherche²⁷.

Comment vivent les personnes sans domicile ?

Les études portant sur le mode de vie et sur les conditions de vie des sans-domicile se sont assez souvent concentrées sur la catégorie la plus marginalisée, celle des plus couramment nommés « clochards » ou « naufragés »²⁸. Dans l'ensemble, ces travaux se divisent surtout entre deux tendances, l'une insistant sur la rupture, l'autre sur la part de continuité par rapport au reste du monde social. La façon dont vivent les personnes sans domicile permet-elle de dégager un groupe social homogène ou traduit-elle un continuum de situation ?

Cette question invite à replacer la situation des sans-domicile dans des ensembles plus larges, ceux, par exemple, des individus médiocrement logés ou des individus à faibles revenus²⁹. Elle interroge les liens entre le fait d'être exclu du logement, et la situation vis-à-vis de l'emploi, ou encore les effets sur les relations familiales et amicales. Mais ces recherches s'intéressent aussi au « présent de la rue », à la façon dont les sans-domicile réagissent à leur situation et s'y adaptent parfois, à l'articulation entre les processus de décrochage et de basculement et les processus d'installation dans une « carrière de SDF »³⁰, à l'apprentissage de la « débrouille » et de la « combine »³¹.

*Les sans-domicile ne sont pas coupés de l'emploi*³²

Les rapports que les sans-domicile entretiennent avec l'emploi offrent un dégradé de situations : quelques-uns sont toujours restés à distance du monde du travail (les jeunes en particulier), d'autres vivent de « petits boulots » tandis que certains travaillent de façon plus ou moins régulière.

Les chiffres de l'enquête Insee de 2001 sont explicites : « **parmi les sans-domicile francophones usagers des services d'aide, près de 90 % ont travaillé au cours de leur vie, huit fois sur dix comme employés ou ouvriers** »³³. Cependant, un tiers a alterné entre emploi et chômage ou longue maladie, et 10 % n'exercent que des activités saisonnières depuis plusieurs années – à l'image de ce témoignage : « ma vie a toujours été en dents de scie : je trouvais un boulot pour quelques mois, je retombais »³⁴.

29% des sans-domicile usagers des services d'aide déclarent travailler, et plus de 90 % d'entre eux sont ouvriers ou employés (tableau n°1). Pour 60 % d'entre eux, cela fait moins de six mois qu'ils ont cet emploi (contre 10 % dans la population ayant un logement personnel), ce qui illustre la précarité de l'emploi pour ces personnes. Et 20 % des sans-

²⁷ Ballet D., *Document de réflexion sur l'orientation des recherches envers les personnes sans domicile*, février 2004 (annexe 5 du rapport Chambaud L., *La coordination de l'observation statistique des personnes sans-abri*, IGAS, septembre 2007).

²⁸ Soutrenon E., « Offrons-leur l'asile ! Critique d'une représentation des clochards en « naufragés » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, 2005, pp. 88-115.

²⁹ Brousse C., *op. cit.*

³⁰ Pichon P., *op. cit.*

³¹ Gaboriau P., 1993, *op. cit.*

³² De La Rochère B., « Les sans-domicile ne sont pas coupés de l'emploi », *Insee Première*, 925, 2003.

³³ *Ibid.*, p. 1.

³⁴ Gaboriau P., 1993, *op. cit.*, p. 50, cité in Giuliani F., Vidal-Naquet P. A., *op. cit.*, p. 368.

domicile ayant un emploi travaillent auprès d'une association. Enfin, ils travaillent en moyenne 32 heures par semaine, mais les durées de travail sont très dispersées en raison de la diversité des contrats de travail (contrat emploi-solidarité, intérim, CDD,...) et des employeurs (administration, associations, entreprises).

Tableau n°1 : Catégorie socio-professionnelle détaillée des sans-domicile ayant un emploi (en %)

	Population ayant un logement personnel			Sans-domicile francophones usagers des services d'aide		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agriculteurs exploitants	3	1	2	Ns	Ns	Ns
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7	3	6	Ns	Ns	Ns
Cadres et professions intellectuelles supérieures	16	10	14	Ns	Ns	Ns
Professions intermédiaires	21	24	22	3	8	5
Employés dont	13	50	25	22	77	40
<i>employés civils et agents de service de la fonction publique</i>	3	13	6	Ns	15	7
<i>employés administratifs d'entreprise</i>	3	17	7	Ns	17	7
<i>employés de commerce</i>	2	8	4	4	13	7
<i>personnels des serv. directs aux particuliers</i>	1	11	4	8	31	16
Ouvriers dont	40	12	32	72	15	53
<i>ouvriers qualifiés de type industriel</i>	10	2	8	9	Ns	7
<i>ouvriers qualifiés de type artisanal</i>	11	1	8	15	Ns	11
<i>chauffeurs</i>	4	0	3	6	Ns	4
<i>ouvriers non qualifiés de type industriel</i>	7	5	6	21	9	17
<i>ouvriers non qualifiés de type artisanal</i>	4	2	3	18	Ns	13
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Ns : non significatif (effectifs enquêtés inférieurs à 20)

Champ : Personnes âgées de 18 à 60 ans ayant un emploi.

Sources : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier 2001 et enquête Emploi (données standardisées), mars 2001, Insee.

En janvier 2001, **71 % des sans-domicile âgés de 18 à 60 ans se déclarent sans emploi** : 41 % sont au chômage, 30 % sont inactifs dont plus d'un quart sont des étrangers non autorisés à travailler. La moitié de ceux qui ne travaillent plus à cette date ont été licenciés ou bien leurs contrats n'ont pas été renouvelés ; l'autre moitié ont démissionné, soit pour des raisons de santé, soit surtout pour d'autres raisons, comme le départ du pays pour les sans-domicile étrangers francophones.

Au moment de l'enquête, 36% des sans-domicile usagers des services d'aide recherchent un emploi (soit 5 fois plus que les personnes logées, à structure par âge et sexe comparable), depuis plus de deux ans pour 34 % d'entre eux (contre 25% dans la population générale). **La recherche d'emploi des sans-domicile se caractérise par l'ancienneté, mais aussi par le faible recours au réseau de relations personnelles.**

Les activités moins conventionnelles

Les recherches sur **la participation des sans-domicile à l'économie informelle** s'accordent pour reconnaître la manque de structuration et d'organisation de ces activités³⁵. Ces activités sont de différentes sortes, légales ou illicites.

³⁵ Giuliani F., Vidal-Naquet P. A., *op. cit.*, p. 378.

Il s'agit d'abord de « petits boulots » divers, allant de la brocante à l'entretien domestique (jardinage, gardiennage) obtenu par l'intermédiaire des anciennes relations, en passant par le tressage de cheveux chez les jeunes ou la revente de « récup » à des récupérateurs. La vente de journaux, avec quelques millions d'imprimés vendus en un peu moins de cinq années d'activité, a attiré l'attention des chercheurs et plusieurs études³⁶ traitent donc de cette nouvelle forme de solidarité avec les plus démunis. Elle peut être perçue comme une forme de résistance au stigmate. Cependant, bien souvent, elle n'est qu'un support supplémentaire à la mendicité, et la « rhétorique professionnelle » se rapproche souvent des thèmes abordés par ceux qui font la manche pour emporter la décision auprès des acheteurs potentiels. Enfin, certaines études soulignent les difficultés liées à l'exercice de cette activité dans le métro parisien, qui aboutissent à son interdiction à l'automne 1996. L'interdiction de l'accès au métro des vendeurs de journaux sonne le glas du développement de cette activité en France³⁷.

Quant aux activités illégales comme le vol ou la drogue, elles s'exercent surtout de façon marginale, soit pour consommation personnelle ou pour celle du groupe, soit en échange d'une aide, info ou combine, ou plus souvent d'une protection. La prostitution est plutôt développée chez les jeunes, entre les pairs dans cette même logique « d'échange ».

La manche occupe parfois une place importante dans les revenus et même la vie de certains sans-domicile³⁸. Pascale Pichon distingue trois façons de faire la manche : « la priante » devant les lieux de culte, « le tapecul » avec une pancarte et « la rencontre » par interpellation d'une personne en fonction de son profil. Noël Jouenne décrit le courage nécessaire à l'exposition publique de son identité de SDF, et le savoir-faire qu'implique cette activité selon les lieux, les publics ou les heures de son exercice. La manche est pour Pascale Pichon, l'expérience typique de débrouille collective et individuelle : « par résistance à l'assistance, grâce à l'imitation ou à l'initiation, les mancheurs défient les usages policés des espaces publics »³⁹.

Les liens avec la famille d'origine résultent moins d'une rupture que d'un processus de « démembrement familial »

L'analyse des liens entretenus par la personne sans domicile invite à nuancer l'idée de rupture familiale communément admise pour décrire la situation des sans-domicile : **malgré de nombreuses difficultés, les relations avec la famille se maintiennent**. Certes, les contacts sont moins importants que pour le reste de la population, mais c'est aussi parce qu'un quart des sans-domicile étaient déjà séparés de leur famille à l'âge de 16 ans⁴⁰.

³⁶ Frétygné C., *Les vendeurs de la presse SDF. Etude ethnosociologique*, L'Harmattan, Paris, 2003 ; Stettinger V., « A la recherche de reconnaissance. Vendeurs de journaux et mendiants du métro parisien », Ballet D. (dir.), *Les SDF. Visibles, proches, citoyens*, 2005, pp. 143-156 ; Damon J., « Les « journaux de rue ». Usage d'un handicap économique ou usage économique d'un handicap ? », *Revue française des affaires sociales*, 49 (2-3), 1995, pp. 53-77 ; Carrière C., « Les journaux des SDF », *Jeunes à Paris*, 34, novembre 1994.

³⁷ Pour un exemple du développement de cette activité en Italie, voir Paltrinieri F., Bergamaschi M., « L'expérience de *Piazza Grande* à Bologne : un laboratoire de participation active des SDF », in Ballet D. (dir.), *Les SDF : visibles, proches, citoyens*, PUF, 2005, pp. 229-240.

³⁸ Jouenne N., *Les pratiques de mendicité chez les sdf*, Le Nouveau Mascaret, CREAHI-Bordeaux, 47, p. 44 ; Pichon P., « La manche, une activité routinière », *Les annales de la recherche urbaine*, 57-58, 1992-1993, pp. 146-156.

³⁹ Pichon P., 2000, *op. cit.*, p. 115.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 130.

Selon l'enquête Ined menée à Paris en 1995 sur un échantillon représentatif de personnes sans domicile⁴¹, 38 % des hommes sans domicile ont encore leur père en vie et 29 % ont eu un contact avec lui au cours de l'année précédente (contre 40 % pour l'ensemble des personnes logées en France). La moitié des hommes sans domicile ont leur mère en vie, et 37 % ont eu un contact avec elle l'année écoulée. Enfin, les liens sont moins ténus avec les frères et sœurs puisque 20 % des sans-domicile ont vu au moins l'un d'entre eux au cours du mois précédent (tableau n°2).

Tableau n°2 : Liens avec la famille d'origine (% de l'ensemble des femmes ou des hommes ayant eu des contacts avec leur famille selon le moment de la dernière fois).

	Femmes			Hommes				Ensemble	
	encore en vie	vu(e) depuis 1 mois	un contact depuis 1 mois	encore en vie	vu(e) depuis 1 mois	un contact depuis 1 mois	Un contact dans l'année	Avoir frères/soeurs	vu(e) depuis 1 mois
Père	49%	10	10	38	7	5	29		
Mère	63	11	7	50	8	2	37		
Frère(s)/sœur(s)								66	20

Source : Enquête INED à Paris (1995) ; effectif : 591.

Les chiffres de l'enquête Insee de 2001⁴² confirment globalement ces résultats en indiquant que 50 % des sans-domicile ont encore leur père en vie et 66 % ont encore leur mère. **Les liens avec la famille diminuent avec l'âge et avec le fait de vivre en couple, et dépendent du type d'hébergement.** « Ce sont les personnes vivant dans un lieu non prévu pour l'habitation (abri de fortune, rue, ...) qui, le plus souvent, n'ont plus de famille : seules 38 % d'entre elles ont encore leurs deux parents contre 57 % de l'ensemble des sans-domicile, et 75 % d'autres membres de leur famille contre 94 % des sans-domicile. À l'opposé, ce sont les personnes vivant dans des logements aidés ainsi que celles habitant une chambre d'hôtel qui déclarent le plus souvent avoir de la famille : 58 % des premières et 63 % des secondes ont encore leurs deux parents ; 96 % des premières et 91 % des secondes ont encore d'autres membres de leur famille en vie. Toutefois, les personnes sans domicile qui vivent dans des lieux non prévus pour l'habitation ont plus souvent que les autres des enfants avec lesquels elles ne vivent pas ou plus (46 % contre 37 % pour l'ensemble des sans-domicile). »⁴³ Même lorsqu'il n'y a pas de contact, les sans-domicile peuvent connaître l'adresse d'un membre de leur famille ou bien recevoir des nouvelles par un tiers.

Cependant, ces enquêtes ne permettent pas de qualifier la nature des contacts maintenus. Or, d'autres études ont montré que souvent ils sont conflictuels, notamment lorsque le sans-domicile a été placé enfant en foyer ou en famille d'accueil⁴⁴.

C'est souvent une figure féminine (mère, sœur, grand-mère, amie) qui fait le lien avec la famille, même si la vision manichéenne des parents de François Chobeaux, entre un père qui rejette et une mère idéalisée⁴⁵, ne fait pas consensus.

⁴¹ Firdion J-M., Marpsat M., « Sans domicile mais pas sans famille », *Fondations*, 7, 1998, pp. 121-135.

⁴² Monrose M., « Les contacts amicaux et familiaux des personnes sans domicile », *Etudes et résultats*, 311, DREES, mai 2004.

⁴³ Ibid., p. 2.

⁴⁴ Declerck P., *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Plon, 2001 ; Firdion J-M., Marpsat M., *La rue et le foyer, une recherche sur les sans domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Paris, Ined / Puf, 2000.

⁴⁵ Chobeaux F., *op. cit.*

Jean-François Laé et Numa Murard⁴⁶ se sont intéressés aux « grands célibataires » et au processus de « démembrement familial » qui les pousse à la rue. La famille joue d'abord le rôle de médiateur entre lui et les institutions (hôpital, foyer, police). Mais progressivement, ces « mouvements d'éclipse, de va et vient, d'aller et retour entre la famille, la prison, l'hôpital psychiatrique »⁴⁷ aboutissent à l'essoufflement de la famille, parfois nommé « fatigue compassionnelle » : la famille finit par l'abandonner afin de ne pas tomber dans sa déchéance. Cette étude met également en évidence le rôle des femmes comme point de remembrement de la famille.

La sociabilité des sans-domicile : anciennes et nouvelles connaissances

C'est avec leurs amis que les sans-domicile ont les relations les plus fréquentes. Selon l'enquête Insee de 2001, plus des deux-tiers des sans-domicile déclarent avoir des amis et 80 % de ceux qui ont eu des contacts avec au moins deux personnes de leur entourage la semaine précédant l'enquête disent les avoir eus avec leurs amis. Murielle Monrose en conclue que « l'amitié entre les personnes sans domicile est donc un phénomène très présent, qui leur fournit des occasions fréquentes de relations. Un quart d'entre eux explique d'ailleurs avoir connu ses amis dans un centre ou dans la rue »⁴⁸.

L'isolement relationnel touche particulièrement les personnes socialement défavorisées, notamment celles qui disposent de faibles revenus et qui n'ont pas de diplômes⁴⁹. Les sans-domicile sont donc très touchés. Néanmoins, près des trois quarts d'entre eux déclarent, au moment de l'enquête INSEE de 2001, avoir des contacts relativement fréquents avec leur entourage (avec une ou deux personnes la semaine précédant l'enquête), 15 % ont eu des contacts plus distants avec leur entourage (moins d'un contact la semaine précédant l'enquête), et seulement 12 % sont en situation d'isolement relationnel « absolu », soit parce qu'ils n'ont pas du tout de contact avec leur entourage ou qu'ils n'en ont pas eu au cours des trois derniers mois précédant l'enquête, soit parce qu'ils n'ont ni famille, ni amis (en dehors des relations qu'ils peuvent entretenir avec leur conjoint ou avec les enfants qui vivent avec eux)⁵⁰.

Ne pas vivre en couple et avoir un état de santé dégradé sont les facteurs qui accentuent le plus le sentiment de solitude. **Cependant, le sentiment subjectif de solitude ne correspond qu'en partie à l'isolement relationnel effectif**⁵¹.

Pour Pascale Pichon, le réseau des anciennes connaissances est un « lien ressource », qui varie selon la distance géographique, la durée de vie à la rue, et la proximité sociale (au sein des milieux populaires par exemple, la « solidarité de classe » est assez forte)⁵². Ces rencontres, sur les lieux « d'avant », permettent au sans-domicile d'oublier un moment ce qu'il est devenu, témoigne Yves Le Roux⁵³.

⁴⁶ Laé J-F., Murard N., *L'argent des pauvres*, Editions Le Seuil, 1995 ; Laé J-F., Murard N., *Les récits du malheur*, Descartes, 1995 ; Laé J-F., Murard N., « Célibataire à la rue », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 113, pp. 31-39.

⁴⁷ Laé J-F., « L'homme à la rue », Accessibilité et situations d'urgence, séminaire 1992-1993, p. 68.

⁴⁸ Monrose M., *op. cit.*, p. 3.

⁴⁹ Pan Ke Shon J-L., « Isolement relationnel et mal-être », *Insee Première*, 931, novembre 2003.

⁵⁰ Monrose M., *op. cit.*

⁵¹ Monrose M., *op. cit.*

⁵² Pichon P., 2000, *op. cit.*

⁵³ Le Roux Y., Lederman D., *Le cachalot. Mémoires d'un SDF*, Paris, Éditions Ramsay, 1998.

Sur ses nouveaux territoires, le sans-domicile fait de nouvelles connaissances. Il rencontre ceux qui, exerçant les « métiers de la ville »⁵⁴, arpentent les trottoirs à ses côtés (police municipale, prostituée, éboueur, éducateur, marchands ambulants) : chaque jour, il négocie avec eux pour assurer sa survie en obtenant leur bienveillance (pour qu'ils le laissent dormir dans un parc ou le laissent faire la manche, ou encore pour qu'ils l'emmènent au centre d'hébergement,...). Enfin, la personne sans domicile tisse aussi des liens avec d'autres sans-domicile.

Sur ce dernier point, **le débat entre les chercheurs oppose les culturalistes qui mettent en avant la constitution d'une culture commune entre pairs, et ceux qui refusent d'en faire un groupe homogène au niveau des pratiques de sociabilité.**

Le premier groupe s'appuie sur des travaux qui sont généralement centrés sur un groupe particulier de sans-domicile⁵⁵. Patrick Gaboriau parle ainsi, pour ceux qui vivent dans la rue et qu'ils nomment les « clochards », d'une « sous-culture de la place publique ». Il entend par là que ces personnes partagent des valeurs, des rites et des codes qui existent depuis longtemps et se transmettent : « le sans-abri hérite, auprès des gens qui l'ont précédé à la rue, d'une tradition qu'il rend vivante. Ses mœurs s'inscrivent dans une lignée et une tendance sociale qui dépassent les particularités »⁵⁶. Autrement dit, la diversité des profils ne résiste pas à l'épreuve de la rue, et finalement tous reproduisent une « culture de la rue », dont les vecteurs principaux sont l'alcool et les modalités d'occupation de l'espace public. La bouteille, qui passe de mains en mains, est un « objet de transaction sociale » qui permet d'évoquer le passé dans la rue⁵⁷. A certains égards, les clochards constituent une « famille », qui se sépare dans la journée pour se retrouver le soir, ou sanctionne celui qui met en péril l'unité du groupe (par exemple lorsqu'il boit seul). Mais dans ce « groupe social », les membres du groupe changent régulièrement : l'un entre alors que l'autre sort. Pour Pierre Vidal-Naquet et Frédérique Giuliani, « les clochards puisent ainsi dans la culture ouvrière qu'ils ont connue pour édifier leur propre sous-culture. »⁵⁸

Un deuxième ensemble de sociologues et ethnologues préfèrent qualifier le mode de vie d'un sans-domicile comme une « expérience singulière », une « expérience individuelle de pratiques généralisées. »⁵⁹ Alexandre Vexliard affirme, contrairement à Patrick Gaboriau, que lorsque les clochards vivent en groupe, « il n'y a ni structure, ni organisation, c'est-à-dire point de hiérarchie, ni de division fonctionnelle »⁶⁰. De même, François Chobeaux remarque que les « jeunes en errance » forment un groupe éphémère sans véritable solidarité. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le rassemblement estival au moment des festivals constitue davantage un intérêt commun autour d'une pratique qu'une culture partagée. Seule une minorité de ces jeunes, ceux qui assument leur marginalité, représente véritablement une « communauté zonarde ». Pascale Pichon souligne que le partage d'expériences communes entre les sans-domicile est trop occasionnel pour stabiliser les pratiques, c'est pourquoi il s'agit davantage d'une sociabilité secondaire pour apprendre la survie.

La sexualité

⁵⁴ Laé J.-F., Murard N., 1995, *op. cit.*, p. 147.

⁵⁵ Mais pas seulement. Ainsi, lorsque Corinne Lanzarini parle de « culture sous-prolétaire », elle rassemble au contraire un groupe plus large que les sans-domicile.

⁵⁶ Gaboriau P., *op. cit.*, p. 15.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 184.

⁵⁸ Giuliani F., Vidal-Naquet P. A., *op. cit.*, p. 374.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Vexliard A., *Le clochard. Etude de psychologie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1957, p. 64.

La sexualité des personnes sans domicile n'est presque jamais abordée dans les études sur ces personnes⁶¹. Pourtant, elle contribue à caractériser leurs conditions de vie.

Patrick Bruneteaux et Corinne Lanzarini ont essayé de combler ce manque à partir d'une « entrée dérobée », le sida et sa prévention, pour contourner les difficultés à traiter directement du thème de la sexualité⁶². Sans surprise, ils remarquent que « faire l'amour devient problématique dans les interstices du monde de la rue » et que « la préservation de l'intimité et l'impression socialement construite de pouvoir accomplir l'acte sexuel sous le seul empire du désir se trouvent compromises »⁶³. Soit cette pratique disparaît, et Jean Luc Porquet souligne alors que « la misère économique engendre la misère sexuelle »⁶⁴. Soit les sans-domicile s'adaptent, selon les mots de cette femme : « pour l'amour c'est un problème. On ne fait pas ça quand on veut, mais quand on peut et où on peut »⁶⁵. Plus profondément, « dans un univers où le capital physique, les discours d'honneur et l'affirmation publique et masculine de la puissance sexuelle sont intimement liés, l'abstinence forcée ou la très forte précarisation des échanges sexuels sont ressenties plus directement comme des ruptures identitaires »⁶⁶. C'est pourquoi, les récits de la performance sexuelle participent de « cet exercice de santé mentale » qu'est « l'onirisme social ».

Cette étude invite notamment à réfléchir aux conditions d'accueil des centres d'hébergement des personnes sans domicile qui, en interdisant toutes pratiques sexuelles, ne répondent pas à un besoin humain, « expression pourtant essentielle de l'humanité » selon les auteurs.

Le processus de désocialisation et la « carrière du SDF »

Alexandre Vexliard, pionnier de l'étude psychosociologique des « clochards », appréhende la trajectoire sociale du clochard comme une expérience de désocialisation, une situation d'abandon social. Il a mis en évidence quatre phases de ce « processus de désocialisation » :

- La **phase agressive ou période d'activité** : l'individu tente de maintenir l'univers social antérieur et de repousser ceux qui sont déjà installés dans sa nouvelle situation de sans-domicile ;
- La **phase régressive ou de repli** : l'individu admet progressivement sa nouvelle situation, fortement « stigmatisée »⁶⁷, et tend à attribuer ses échecs à la fatalité ;
- La **phase de rupture avec le passé et de tentatives de « résolution du conflit » intérieur** : l'individu commence à mendier et à boire, à fréquenter les autres clochards.

⁶¹ Patrick Bruneteaux et Corinne Lanzarini notent à cet égard en 1998 que « presque aucun ouvrage sur l'exclusion » - excepté celui de Patrick Gaboriau, *Clochard*, Paris, Julliard, 1993, pp. 206-211 - n'analyse cet aspect central de la sous-prolétarisation ». Depuis, l'Observatoire du Samusocial de Paris s'y est aussi intéressé : Laporte A., Le Méner E., Pourette D., Oppenheim N., Carpentier S., *Survivre ou faire l'amour. La pluralité des expériences affectives et sexuelles de personnes sans domicile fixe*, Observatoire du Samu social de Paris, rapport à l'INPES, mars 2007.

⁶² Bruneteaux P., Lanzarini C., « La sexualité agressive des sous-prolétaires. Privations sexuelles et représentations du sida et de la prévention chez les hommes hébergés dans les centres d'urgences d'une grande association caritative », *L'homme et la société*, 129, juillet-septembre 1998, pp. 113-126.

⁶³ Ibid., p. 116.

⁶⁴ Porquet J.-L., *La débîne*, Paris, Flammarion, 1987.

⁶⁵ Mireille, propos recueilli par Patrick Gaboriau, in Porquet J.-L., *op. cit.*, p. 207 et cités par Bruneteaux P., Lanzarini C., *op. cit.*, p. 117.

⁶⁶ Bruneteaux P., Lanzarini C., *op. cit.*, p. 119.

⁶⁷ Comme le note Laurent Mucchielli, Alexandre Vexliard ne dispose pas du concept de « stigmatisation » mais l'idée est déjà exprimée par les expressions de « réprobation de l'entourage » ou de « cloisonnement social » : Mucchielli L., « Clochards et sans-abri : actualité de l'œuvre d'Alexandre Vexliard », *Revue française de sociologie*, XXXIX-1, 1998, pp. 105-138.

Cependant, il n'est pas encore accepté dans ce nouvel univers, et c'est donc le « moment le plus aigu de la crise conflictuelle » ;

- La **phase de résignation et de valorisation de la situation**. Sophie Rouay-Lambert note à ce propos que « c'est dans cette phase que l'on retrouve les « clochards philosophes », ou encore ceux qui ont soi-disant « choisi » ce mode de vie. Ses anciennes valeurs l'encombrent d'autant plus qu'il a intégré, durant les phases précédentes, de nouvelles normes de conduite. Il rejette et méprise alors son ancien monde et se satisfait du nouveau. Désormais, le principal obstacle à son intégration sociale est en lui-même »⁶⁸.

A la suite de cette étude pionnière, d'autres sociologues ont proposé de décrire le degré d'avancement dans la « carrière de SDF » (Pascale Pichon), les « phases d'adaptation à l'espace public » (Julien Damon), les « trois mondes de la marginalité qui se succèdent dans un processus de dégradation »⁶⁹ que sont la « galère », la « zone » et la « cloche » (Maryse Bresson), ou encore plus généralement le processus de « disqualification sociale »⁷⁰ (Serge Paugam) et les trois statuts dégradés de « fragiles », « assistés » et « marginaux ».

Plusieurs affirmations ressortent de ces analyses. D'abord, une même personne peut développer plusieurs modes de vie dans la rue, successivement ou simultanément. Ensuite, toutes les étapes du processus de désocialisation ne sont pas nécessairement franchies. Enfin, la durée de vie à la rue semble être un critère décisif de ce processus, même si les phases sont plus ou moins longues selon les individus. Julien Damon distingue donc trois étapes :

- La fragilisation : l'individu est affaibli à la suite de son entrée dans l'espace public, mais il n'en a pas encore les stigmates ;
- La routinisation : la vie de l'individu s'organise autour des réseaux d'assistance, de solidarités familiales et amicales, et la dégradation physique et sociale se fait plus visible ;
- La sédentarisation ou clochardisation : l'individu ne cherche plus à sauver les apparences.

Le maintien de soi

Pascale Pichon a mis en avant la notion de « maintien de soi » pour insister, à l'encontre des descriptions des « clochards » qui reflètent leur déchéance, sur les résistances et les tentatives de ces derniers pour garder la face et se détacher de « l'étiquette de SDF ».

La « préservation de soi » du sans-domicile soulève toutefois un paradoxe puisque dans la rue, « elle passe souvent par le rêve et l'imaginaire, ce qui laisse transparaître un processus de dégradation mentale »⁷¹, et accélère l'isolement social. Les études soulignent la façon dont ils vivent par procuration et par la mobilisation d'identité de substitution. Ces phénomènes sont alors associés à la mythomanie⁷² ou à l'« onirisme social »⁷³. Ce dernier a une fonction identitaire, il permet la justification et le dépassement des difficultés vécues, et se traduit par une restitution épique du passé tout autant que par un rêve de changement de condition sociale.

⁶⁸ Rouay-Lambert S., *op. cit.*, p. 134, note de bas de page.

⁶⁹ Bresson M., *Les SDF et le nouveau contrat social : l'importance du logement pour combattre l'exclusion*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 145.

⁷⁰ Paugam S., *La disqualification sociale*, Paris, PUF, 1991.

⁷¹ Violette-Bajard C., *Visages de la pauvreté, don alimentaire et précarité urbaine*, Chronique sociale, 2000, p. 384.

⁷² Violette-Bajard C., *op. cit.*

⁷³ Lanzarini C. « Un exercice de santé mentale ou les pratiques de survie identitaire : pauvreté extrême et onirisme social », *Prévenir*, 32, 1997, p. 71.

Patrick Bruneteaux ajoute qu'« à la distorsion inintentionnelle du réel liée au travail de réhabilitation de l'estime de soi s'ajoute une distorsion subie liée à l'histoire de la prise en charge par les institutions »⁷⁴.

La question de la mobilité des sans-domicile

La mobilité des personnes en situation précaire a fait l'objet de plusieurs études⁷⁵. En revanche, les travaux consacrés à la mobilité des sans-domicile restent rares. D'ailleurs, comme le remarque Djemila Zeneidi-Henry, les premières recherches sur ce thème ont été réalisées par des professionnels de l'action sociale et éducative⁷⁶. Il n'en reste pas moins que le rapport que les sans-domicile, et plus encore les sans-abri, entretiennent à l'espace soulève de nombreuses interrogations : l'ancrage géographique est-il un handicap ou une ressource ? les sans-abri sont-ils nomades ou sédentaires ?

Selon l'angle d'observation qu'ils privilégient, les chercheurs n'aboutissent pas aux mêmes conclusions⁷⁷. Ainsi, Patrick Gaboriau, en étudiant les « clochards », la frange la plus désocialisée des sans-abri, est conduit à constater leur sédentarité depuis 10 ans, alors que François Chobeaux, qui s'intéresse aux « jeunes en errance » remarque leur mobilité lors de la période des festivals, mais aussi le fait qu'« ils se stabilisent en l'approche de la mauvaise saison en rejoignant alors un lieu fixe »⁷⁸.

Le degré de mobilité des personnes sans domicile est souvent mesuré à partir de l'utilisation des services d'urgence. Le problème se traduit alors dans les termes suivants : constate-t-on une certaine régularité dans les pratiques, voire une fidélisation à un service ou plutôt un passage incessant de l'un à l'autre ? Pour Julien Damon, l'errance est avant tout une problématique institutionnelle au sens où sont désignés errants ceux qui échappent en fait aux dispositifs censés les atteindre, alors pourtant que ce sont parfois ceux-là même qui se sédentarisent dans un abri de fortune⁷⁹.

« L'héritage des représentations liées à l'histoire de la société française a fait de la sédentarité à travers la notion de domicile de secours, une norme et une obligation pour les démunis qui veulent prétendre à l'aide sociale. »⁸⁰ Les études socio-historiques du vagabondage ont d'ailleurs contribué à associer l'errance et le déracinement géographique à la figure du sans-domicile. Dès lors, la mobilité du pauvre est souvent associée, dans les représentations collectives, au refus de l'insertion. C'est pourquoi même « à une époque où chacun est exhorté à la mobilité, celle des pauvres, si elle n'est pas associée au travail, est toujours accompagnée de suspicion »⁸¹.

Pour Djemila Zeneidi-Henry⁸², le SDF n'est pas dépourvu de toute attache, et par conséquent l'ancrage géographique est une ressource et le déplacement plutôt une source d'isolement. Elle donne une définition élargie de la mobilité, qui « au-delà des déplacements

⁷⁴ Bruneteaux P., « Les politiques de l'urgence à l'épreuve d'une ethnobiographie d'un SDF », *Revue française de sciences politiques*, 57 (1), février 2007, pp. 47-67 p. 52.

⁷⁵ Orfeuil J.-P., *Transports, pauvretés, exclusions*, La tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2004 ; Lebreton E., *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin, 2005.

⁷⁶ Chobeaux F., *Les nomades du vide*, Paris, Actes Sud ; Askevis M., Romo-Jimenez L., « De la fugue à l'errance, quelques portraits de ceux qui passent à la Croix-Nivert », *Adolescence*, 23, pp. 73-80.

⁷⁷ Giuliani F., Vidal-Naquet P. A., « Les personnes sans domicile fixe. Modes de vie et trajectoires », *Les travaux de l'ONPES 2001-2002*, p. 370.

⁷⁸ Chobeaux F., *op. cit.*, p. 21.

⁷⁹ Damon J., *Vagabondage et mendicité*, Flammarion, 1998.

⁸⁰ Zeneidi-Henry D., « Fixes sans domicile, réflexion autour de la mobilité des SDF », *Espace géographique*, 1, 2007, p. 10.

⁸¹ *Ibid.*, p. 4.

⁸² Zeneidi-Henry D., *op. cit.*

physiques, est envisagée comme un révélateur des relations sociales et du positionnement des individus »⁸³. Une enquête menée auprès des usagers des structures d'accueils et d'hébergement d'urgence des Pays de la Loire indique, contrairement à la thèse de l'errance généralisée, que « la grande majorité des personnes rencontrées sont originaires de la région ou du département »⁸⁴. Cette faible mobilité se trouve justifiée par le maintien d'attaches familiales et par des enjeux identitaires. Et en effet, « lorsqu'elle n'est pas étayée par des repères géographiques [essentiellement liés à la famille et à l'enfance], la mobilité est perçue négativement par les enquêtés »⁸⁵. Le résultat de l'enquête, selon lequel la famille est présentée comme un facteur qui explique la localisation, renforce l'idée développée ci-dessus de l'absence de rupture familiale.

Finalement, pour Pierre A. Vidal-Naquet et Frédérique Giuliani, « la population SDF n'est pas vraiment clivée en deux. Il n'y a pas d'un côté ceux qui sont engagés dans l'errance et de l'autre côté, ceux qui sont sédentaires. Les SDF font en général l'expérience des deux modes de vie »⁸⁶, simultanément ou alternativement. « Tout est question de visibilité dans l'espace public »⁸⁷ puisque des comportements en apparence erratiques durant la journée peuvent cacher un mode d'hébergement stable.

Comment « sortir » de la situation de sans-domicile, et en particulier comment se « réinsérer » ?

Un autre volet des études sur les sans-domicile est de mettre au jour les facteurs qui favorisent les sorties de cette situation, de comprendre en particulier les effets des politiques sociales à cet égard⁸⁸, et les mécanismes qui conduisent éventuellement à un retour à la situation de sans-domicile.

Néanmoins, ce pan de la recherche reste encore insuffisant et se heurte aux difficultés de construire des enquêtes longitudinales sur cette population précise, c'est-à-dire de suivre dans la durée des personnes qui sont, à un moment de leur vie, sans domicile fixe⁸⁹. Les recherches sur les sans-domicile ont un retard certain à évaluer, quantitativement et qualitativement, les sorties de la condition de sans-domicile. Trop peu d'études encore se sont intéressées, par exemple, au suivi des personnes sans domicile relogées – même si de telles enquêtes existent dans quelques pays européens⁹⁰ – ou encore à la comparaison entre les effets des mesures spécifiques et les effets des mesures de droit commun sur l'insertion des personnes sans domicile.

Le programme de recherche lancé par le PUCA⁹¹, a contribué à impulser en France les recherches sur les facteurs, processus et stratégies de sortie de l'exclusion liée au logement.

⁸³ Ibid., p. 5.

⁸⁴ Ibid., p. 7.

⁸⁵ Ibid., p. 9.

⁸⁶ Giuliani F., Vidal-Naquet P. A., *op. cit.*, p. 371.

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Toro P.A., Passereau Rabideau J.M., Bellavia C.W., Daeschler C.V., Wall D.M., Smith S.J., 1997, « Evaluating an Intervention for Homeless Persons : Results of a field Experiment », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 65, pp. 476-484.

⁸⁹ Voir l'encadré n°1, « Les études longitudinales et les problèmes méthodologiques posés par le suivi dans la durée de personnes sans domicile fixe » de la « Fiche 11 : L'observation des personnes sans domicile : Etat de la connaissance actuelle ».

⁹⁰ Busch-Geertsema V., « Follow-Up Studies on Re-Housed People in Selected European Countries », 2003.

⁹¹ Plan Urbanisme Construction Architecture.

Néanmoins, comme le souligne Danièle Ballet⁹², deux axes de recherche restent vierges concernant les phénomènes de la sortie et de l'insertion. Premièrement, la question de l'accompagnement social à la sortie de la rue : la compréhension des parcours résidentiels des personnes, en amont et en aval de leurs recours aux dispositifs, et l'étude des innovations en matière d'hébergement (comme les maisons-relais), sont des axes de recherche en développement. Deuxièmement, la question de l'« implication des intéressés à la lutte pour en sortir » : les mobilisations collectives, l'implication des usagers au sein des associations et le point de vue des sans-abri sont peu connus.

Les processus de réinsertion

La « sortie » de la situation de sans-domicile peut être considérée comme un processus temporel et discontinu – les rechutes sont des « accidents de parcours » quasi-inévitables⁹³ –, intégré au cours même de l'expérience de survie de la personne sans domicile⁹⁴. Dans cette perspective, la « sortie » ne peut être comprise sans saisir les implications en termes identitaire, social et matériel de l'« entrée » et de l'installation dans une situation nouvelle. Plusieurs auteurs évoquent ainsi la trajectoire des personnes sans domicile comme le passage par un double mouvement, parfois nommé double « conversion »⁹⁵. Ce processus semble décrire plus particulièrement la « sortie de la rue », c'est-à-dire le processus de réinsertion d'un sans-abri, plutôt que celui d'un sans-domicile.

La première conversion correspond à l'entrée dans le « monde des sans-domicile-fixe » et à l'adoption d'un mode de vie tourné vers la survie. Pascale Pichon⁹⁶ définit ce mouvement par une montée en généralité de l'expérience, que traduisent deux registres discursifs du sans-domicile. La plainte individuelle d'abord : petit à petit, la personne privée de logement autonome rencontre chez les autres la même lamentation. Paradoxalement, cette rencontre n'a pas lieu dans la sphère du droit, mais par l'intermédiaire des médias et de l'assistance. En effet, ces deux institutions, en stigmatisant le sans-domicile, favorisent son identification à un portrait commun. La revendication ensuite peut servir de base à l'abandon d'un discours du type « moi c'est pas pareil » pour mettre en avant une expérience commune.

La seconde conversion, parfois nommée « affranchissement »⁹⁷, correspond à une rupture avec ce mode de vie et ses valeurs et à un éloignement progressif de ce monde. Le sans-domicile doit alors progressivement donner un sens à son action, mobiliser et convertir ses ressources, retrouver confiance en lui-même et dans les autres, obtenir de la reconnaissance sociale par son action et retrouver une appartenance sociale. « S'en sortir signifie reconstruire un nouveau rapport avec un monde, celui de la conventionnalité, non maîtrisé par celui qui veut s'en sortir »⁹⁸. Autrement dit, le deuxième mouvement de la conversion, c'est abandonner les stratégies de survie dans la rue pour des stratégies adaptées au milieu caritatif et au milieu de l'assistance. Or, pour le sans-abri, qui a du mal à se projeter dans l'avenir, le milieu caritatif semble moins bénéfique que le milieu de la rue : les

⁹² Ballet D., *Document de réflexion sur l'orientation des recherches envers les personnes sans domicile*, février 2004 (annexe 5 du rapport Chambaud L., *La coordination de l'observation statistique des personnes sans-abri*, IGAS, septembre 2007).

⁹³ Rouay-Lambert S., *op. cit.*

⁹⁴ Pichon P. « Sortir de la rue : de l'expérience commune de la survie à la mobilisation de soi », Ballet D. (dir.), *Les SDF. Visibles, proches, citoyens*, 2005, pp. 89-102.

⁹⁵ Pichon P., *op. cit.* ; Soulet M.-H. « S'en sortir. Transformations statutaires et intégration relative », in Ballet D. (dir.), *Les SDF. Visibles, proches, citoyens*, 2005, pp. 279-288.

⁹⁶ Pichon P., *op. cit.*

⁹⁷ Bergier B., *Les affranchis : étiquetés "SDF, drogués, marginaux, inemployables" : ils s'en sont sortis !*, L'Harmattan, 2000.

⁹⁸ Soulet M.-H., *op. cit.*, p. 279.

démarches administratives, longues et non immédiates, n'apportent absolument aucun gain immédiat. Pour Pascale Pichon, alors que le premier mouvement se caractérise par la reconnaissance d'une expérience commune et donc par le passage du singulier au commun, **la sortie du monde de la rue marque le passage du commun au singulier**. Effectivement, Sophie Rouay-Lambert⁹⁹ remarque que la démarche d'insertion est une expérience solitaire, même si la personne sans-domicile peut être aidée par des travailleurs sociaux et Marc-Henry Soulet note que l'aide d'un tiers est essentiel mais seulement une fois l'action enclenchée par la personne sans domicile. On voit ici tout le risque d'une démarche d'insertion pour un sans-domicile qui quitte ses compagnons de rue pour s'en sortir, au risque, si la démarche échoue, de souffrir d'un nouvel isolement.

Plusieurs modalités de réinsertion sont possibles. En effet, la « réinscription dans la conventionnalité et la réinsertion indépendante sur le marché du travail » ne représentent pas l'unique chemin de l'insertion. Il peut s'agir aussi de « sortir du monde de la rue sans sortir du monde de l'assistance, mais pour y conquérir une nouvelle place »¹⁰⁰. C'est le cas des anciens sans-domicile qui sont recrutés par des associations d'aide aux plus démunis, en particulier ceux qui ont fait un travail réflexif sur eux-mêmes¹⁰¹. Pour Pascale Pichon, c'est un moyen efficace de valider ses acquis de l'expérience de la survie à la rue. Ou bien, la sortie peut-être communautaire, au sein d'espaces protégés (institutions sociales, groupes religieux, compagnons d'Emmaüs,...). Néanmoins, étant donné que l'insertion est une épreuve « individuelle », elle entre en opposition avec ces structures collectives d'insertion. Comme le souligne Bertrand Bergier, si cette modalité de réinsertion a l'avantage de rétablir des liens sociaux, elle rend aussi difficile la réintégration au monde commun qui passe nécessairement par l'autonomisation du groupe¹⁰². En outre, la sortie aménagée repose sur une autonomie sous tutorat.

Les sorties d'établissements

L'enquête Etablissements Sociaux (ES) de la DREES apporte des éléments de connaissance du devenir des adultes et des familles sans domicile hébergés dans des établissements sociaux (encadré n°2).

Encadré n°2 : Enquête ES 2004

L'enquête ES 2004 s'adresse aux établissements et services accueillant des adultes et des enfants en difficulté. La liste des établissements enquêtés est issue principalement du fichier national des établissements sanitaires et sociaux (répertoire Finess¹⁰³) ; elle a cependant été complétée sur la base d'éléments fournis par les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) pour les maisons relais et les organismes conventionnés au titre de l'ALT. Plusieurs volets composent le questionnaire : identification des structures, activité, personnel, personnes présentes au 15 décembre 2004 et personnes ayant quitté les structures au cours de l'année 2004.

⁹⁹ Rouay-Lambert S. « Sortir de la rue : une voie sans issue ? », Ballet D. (dir.), *Les SDF. Visibles, proches, citoyens*, 2005, pp. 133-142.

¹⁰⁰ Pichon P., *op. cit.*

¹⁰¹ Lebleux D., « Les vicissitudes du terrain en institution. Le cas d'un foyer d'accueil pour personnes sans logement » in Gaboriau P., Terrolle D. (dir.), *Ethnologie des sans-logis. Etude d'une forme de domination sociale*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 147-180.

¹⁰² Bergier B., *op. cit.* ; voir aussi Bergier B., *Compagnons d'Emmaüs : sociologie du quotidien communautaire*, Paris, Editions ouvrières, 1996.

¹⁰³ Voir « Fiche 11 : Observation des personnes sans domicile : Etat de la connaissance actuelle ».

A partir de l'analyse des données de l'enquête ES 2004, Solveig Vanovermer décrit les destinations des personnes sortant des établissements sociaux (tableau n°3)¹⁰⁴ :

- près d'un quart des adultes qui quittent ce type d'établissement disposent ensuite d'un logement ordinaire, un logement HLM pour la majorité d'entre eux. « Les distinctions entre les catégories d'établissements sont particulièrement marquées. Ainsi, la proportion d'adultes qui quittent l'établissement pour un logement ordinaire s'élève à 29 % en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), 37 % en maison relais, 43 % en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et 83 % en centre provisoire d'hébergement (CPH) »¹⁰⁵ ;
- un autre quart change pour un autre établissement social, dont 1% vont dans un CPH, 11 % dans une maison relais, 19 % dans un CHRS et 22 % dans un CADA ;
- 2 % bénéficient ensuite d'un logement conventionné au titre de l'aide au logement temporaire (ALT) ;
- 7 % se dirigent vers d'autres types d'établissements (établissement médical, foyer de jeunes travailleurs ou de travailleurs migrants,...) ;
- 10 % sont logés à titre gratuit ou hébergés par des proches ;
- 3 % continuent à ne bénéficier que d'un hébergement de fortune ou d'un hébergement mobile ou deviennent sans abri ;
- la destination après la sortie de l'établissement reste inconnue pour 29 % des hébergés.

Finalement, Solveig Vanovermer constate que « la durée de prise en charge dans un établissement joue sur le type de logement fréquenté à la sortie. La durée d'accueil médiane des personnes qui accèdent à un logement ordinaire est de 17 mois, alors qu'elle est de 6 mois pour les personnes qui s'orientent vers un autre établissement social et de 2 mois pour les personnes qui ne disposent ensuite que d'un hébergement de fortune, d'un hébergement mobile ou sont sans abri. »¹⁰⁶

Tableau n°3 : Destination des personnes hébergées après leur sortie de l'établissement (en %)

Destination après la sortie de l'établissement	CHRS	Autres centres d'accueil	CPH	CADA	Maisons relais	Ensemble
Locataire, accédant à la propriété ou propriétaire	29	14	83	43	37	24
Locataire d'un logement conventionné pour l'ALT	3	0	1	3	3	2
Logé gratuitement ou hébergé par un proche	15	3	5	7	8	10
Etablissement d'hébergement à caractère social	19	33	1	22	12	25
Autre établissement (de santé, pour des personnes âgées, pénitencier...)	9	4	5	3	13	7
Hébergement de fortune, mobile, sans abri, destination non précisée ou inconnue	25	46	5	22	27	32
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Les personnes préalablement accueillies en section d'hébergement ne sont pas décrites.

¹⁰⁴ Vanovermer S., « Les établissements accueillants des adultes et des familles en difficulté sociale : premiers résultats de l'enquête ES », *Etudes et résultats*, 507, Drees, juillet 2006.

¹⁰⁵ Ibid., p. 7.

¹⁰⁶ Ibid., p. 8.

Champ : France entière.

Source : DREES, *Enquête ES 2004, échantillon national*.

Plus généralement, la sortie d'une institution d'insertion ne signifie pas pour autant la sortie pour l'insertion. Trois autres solutions sont possibles : le retour à la rue, la circulation dans le système de prise en charge ou la mort.

Les facteurs facilitant l'insertion

Les études mettent en avant différentes conditions sociales et personnelles favorisant les démarches d'insertion.

La capacité à formuler des projets d'avenir dépend du travail passé et présent, selon trois trajectoires identifiables¹⁰⁷ :

- Les « ex-travailleurs », caractérisés par une longue expérience du travail (souvent comme ouvriers ou employés) et une forte identité professionnelle, sont ceux qui formulent le plus de projets et sont davantage enclins à anticiper le futur. Alain Thalineau¹⁰⁸ ajoute que, pour les « ex-travailleurs », les conditions de perte de l'emploi sont primordiales. Lorsqu'ils ont été licenciés pour des raisons économiques ou de santé, ils restent nostalgiques et le sont beaucoup moins dans le cas d'un licenciement pour faute ou d'une démission. Ils se vivent comme défailants et veulent absolument retrouver un emploi. Par conséquent, ceux qui sont en CHRS acceptent fréquemment le travail que propose celui-ci, afin de se reconstruire. Quand ils ont subi une perte de liens affectifs donnant un sens à l'activité professionnelle, leur deuil « interminable » se traduit par des troubles psychologiques et des conduites addictives, et ils recherchent le statut d'handicapé pour justifier qu'ils ne peuvent plus être ce qu'ils ont été ;
- Les « déçus du travail », plutôt jeunes et sans identité professionnelle définie, sont ceux qui ont alterné les « petits boulots » et travaillé de façon intermittente. Ils ont du mal à percevoir une perspective professionnelle et se projettent essentiellement comme « rmiistes » ;
- Les « exclus du travail » sont ceux qui n'ont jamais eu d'activité salariée, et qui rejettent le travail.

L'âge peut influencer la volonté de réinsertion des personnes sans domicile. Ainsi, Sophie Rouay-Lambert constate que la crainte de mourir dans la rue, et l'attrait du statut de retraité encourage les quinquagénaires à faire une démarche d'insertion¹⁰⁹.

« Ce qui permet d'installer durablement un individu dans sa démarche d'insertion, ce sont tous les à-côtés, tout ce qui n'est pas considéré comme nécessaire (nourriture, logement, soins, revenu fixe) mais pourtant indispensable : les activités festives et de loisir. [...] Ces activités hors de l'urgence et de l'insertion recréent du lien social et favorisent les accroches

¹⁰⁷ Dambuyant-Warny G., « Le passé des sans-avenir ». Le poids de l'histoire dans les projets de vie des sans-abri », in Billiard I., Debordereaux D., Lurol M. (dir.) *Vivre la précarité, Trajectoires et projets de vie*, Editions de l'Aube, 2000.

¹⁰⁸ Thalineau A. « Etre hébergé et travailler en centre d'hébergement et de réadaptation sociale : une ressource pour s'en sortir ? » in Châtel V., Soulet M-H., *Faire face et s'en sortir. Volume 1 : Négociation identitaire et capacité d'action*, Editions Universitaires Fribourg Suisse, 2002. En partie issu des observations de : Dagot C., Thalineau A., *Etude de l'insertion par l'économie du public CHRS dans le cadre de l'économie solidaire*, Rapport pour le Secrétariat à l'économie solidaire, Juin 2001.

¹⁰⁹ Rouay-Lambert S., *op. cit.*

avec la société. Chacun a à nouveau quelque chose à raconter autre que ses déboires habituels. Une nouvelle mémoire se construit, de nouveaux souvenirs aussi. »¹¹⁰

Une réinsertion relative...

Un moyen de contourner le manque de données longitudinales sur une même cohorte est d'étudier des personnes ayant un logement mais dont les caractéristiques se rapprochent des sans-domicile, afin de voir comment elles s'en sont sorties, et ce qui les distingue des sans-domicile.

Ainsi, Maryse Marpsat analyse un échantillon de personnes utilisant les services de distribution de repas chauds, mais disposant d'un logement autonome lors de l'enquête INSEE de 2001¹¹¹. Elle met en évidence le fait qu'ils ont souvent été sans-domicile à un moment de leur vie. Dans l'ensemble ce sont majoritairement des hommes de nationalité française, plus âgés que la population sans-domicile. Ils se distinguent aussi relativement de cette dernière par le fait qu'ils ont déjà travaillé et qu'ils ont une expérience professionnelle longue. Maryse Marpsat conclut qu'il s'agit là d'une « forme discrète de pauvreté », moins visible dans l'espace public que l'exclusion liée au logement mais pourtant profonde. Sortir de l'exclusion liée au logement ne signifie pas sortir de la très grande pauvreté.

Marc-Henry Soulet insiste sur le fait que l'intégration est souvent « relative », et il en tire deux conséquences sur la nature des programmes sociaux qui soutiennent ces sorties. D'une part, il convient de personnaliser les programmes et d'individualiser ce qui peut être considéré comme une réintégration réussie. D'autre part, les modalités effectives de sortie doivent conduire à admettre que l'objectif de ces programmes n'est pas tant l'intégration que la réduction des dangers, permettant d'atteindre des conditions de vie pas « trop mauvaises »¹¹².

...ou même impossible ?

Patrick Declerck et Xavier Emmanuelli ont exprimé leurs doutes sur la possibilité de réinsertion des plus désocialisés des sans-domicile en affirmant respectivement : « dans toute ma pratique auprès des personnes gravement désocialisées [...], je ne connais aucun exemple de réinsertion »¹¹³, « la réinsertion est une illusion pour beaucoup de SDF, pour lesquels il n'y a rien à faire d'autre que les aider »¹¹⁴.

Daniel Terrolle propose les chiffres issus des entretiens auprès de divers responsables d'associations d'aide aux sans-domicile : « en dehors des « pauvres salariés », obligés d'avoir recours aux dispositifs d'hébergement et d'alimentation d'urgence [...], 1% des personnes « tombées à la rue » rebondiraient rapidement en se réinsérant dans l'économie dominante, 4 à 5% d'entre elles, « cassées » par quelques mois à la rue finiraient, après de multiples échecs par se réinsérer dans une économie parallèle ou protégée [par exemple en travaillant dans un Centre d'aide par le travail (CAT)], quant aux autres, ils « disparaissent » »¹¹⁵.

La réinsertion grâce à l'action collective

¹¹⁰ Rouay-Lambert S., *op. cit.*, p. 142.

¹¹¹ Marpsat M., « Une forme discrète de pauvreté : les personnes logées utilisant les distributions de repas chauds », *Economie et statistique*, 391-392, 2006, pp. 65-85.

¹¹² Soulet M-H., *op. cit.*

¹¹³ Declerck P., *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Plon, 2001, p. 319.

¹¹⁴ Cité par Prolongeau H., *Sans domicile fixe*, Paris, Hachette, 1993, p. 213.

¹¹⁵ Terrolle D., 2005, p. 159.

Ce mode de sortie de la rue reste très marginal, bien qu'un exemple récent nous soit offert par la prise en charge des personnes ayant occupé le Canal Saint-Martin entre décembre 2006 et avril 2007, sous l'impulsion de l'opération des Enfants de Don Quichotte.

Les recherches soulignent généralement le faible potentiel de mobilisation collective des personnes sans domicile. Et ce sont essentiellement les mobilisations de mal-logés qui ont fait l'objet d'études¹¹⁶, mettant ainsi en avant le fait que le rassemblement des mal-logés est favorisé par les liens communautaires, ethniques et/ou nationaux (l'association Droit au logement (DAL) est en grande partie animée par la communauté africaine) d'une part, et l'existence d'intérêts communs pour faire durer le groupe, d'autre part.

Plus largement, la question de l'« implication des intéressés à la lutte pour en sortir » reste en suspens au sein de la recherche sur les sans-domicile. Danièle Ballet invite par conséquent les chercheurs à développer les connaissances sur les mobilisations collectives, l'implication des usagers au sein des associations, et même à recueillir les points de vue des sans-domicile eux-mêmes¹¹⁷.

« *La mort comme seule réinsertion* »¹¹⁸

Daniel Terrolle¹¹⁹ met l'accent sur une autre sortie possible de la situation de sans-domicile, la mort, et regrette le déséquilibre entre « la pléthore des publications sur la [réinsertion] et l'absence presque totale de données concernant [la mort des SDF] »¹²⁰. Il s'appuie sur la faible espérance de vie des sans-domicile, apparemment estimée à 47 ans. « La piste de l'insertion mettant en évidence tant d'incertitudes et d'aveux à demi-mots de son inefficacité certaine pour la majorité de cette population, il ne restait qu'à approfondir la question de leur mort »¹²¹. Il constate alors le « silence des statistiques » et dénonce l'« escamotage systématique d'une quantification possible sur ces décès »¹²² ; pourtant « ces chiffres existent et sont connus du ministère de l'Intérieur »¹²³. Il en déduit que la mortalité des sans-domicile est un sujet tabou en France.

¹¹⁶ Péchu C., « Quand les exclus passent à l'action. La mobilisation des mal-logés », *Politix*, 34, 1996, pp. 114-133 ; Péchu C., « Du Comité des Mal logés à Droit au logement, sociologie d'une mobilisation : les transformations contemporaines de l'action collective », Thèse de sciences politiques de l'IEP de Paris, 2004.

¹¹⁷ Une partie du questionnaire de l'enquête Insee 2001 avait justement cet objectif. Voir De Peretti G., « Les usagers ont-ils quelque chose à ajouter ? », *Economie et Statistique*, 391-392, 2006, pp. 151-175.

¹¹⁸ Terrolle D., « La mort comme seule réinsertion », in Gaboriau P., Terrolle D. (dir.), *Ethnologie des sans-logis. Etude d'une forme de domination sociale*, L'Harmattan, 2003, pp. 181-202.

¹¹⁹ Ibid. ; Terrolle D., *Privé de deuil*, Le Nouveau Mascarot, Bordeaux, 55, 1999, pp. 26-32 ; Terrolle D., « Sans-logis : une mort rendue invisible » in Ballet D. (dir.), *Les SDF. Invisibles, proches, citoyens*, PUF, 2005, pp. 157-166. Signalons aussi le travail sur ce terrain de deux associations : l'association catholique et parisienne « Aux captifs, la libération » et le Collectif Les Morts de la Rue qui a publié *A la rue*, Paris, Buchet/Chastel, 2005.

¹²⁰ Terrolle D., 2005, *op. cit.*, p. 158.

¹²¹ Terrolle D., 2003, *op. cit.*, p.183.

¹²² Ibid., p. 185.

¹²³ Ibid., pp. 185-186.